



HAL
open science

Analyse archéozoologique du mobilier faunique de la nécropole mérovingienne de Crotenay (Jura)

Jean Cantuel, Lluís Garcia Petit, Armelle Gardeisen, M. Mercier

► **To cite this version:**

Jean Cantuel, Lluís Garcia Petit, Armelle Gardeisen, M. Mercier. Analyse archéozoologique du mobilier faunique de la nécropole mérovingienne de Crotenay (Jura). *Revue archéologique de l'Est*, 2009, 58, pp.489-499. halshs-00787638

HAL Id: halshs-00787638

<https://shs.hal.science/halshs-00787638>

Submitted on 4 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANALYSE ARCHÉOZOOLOGIQUE DU MOBILIER FAUNIQUE DE LA NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE DE CROTENAY (JURA)

Jean CANTUEL *, Lluís GARCIA PETIT **, Armelle GARDEISEN ***, Monique MERCIER ****

Mots-clés *Archéozoologie, pratiques funéraires, nécropole mérovingienne, tétras-lyre.*

Keywords *Zooarchaeology, funerary practices, Merovingian cemetery, tetras-lyre.*

Schlagwörter *Archäozoologie, Bestattungssitten, merowingische Nekropole, Birkhuhn.*

Résumé *Le but de cette contribution est de mieux comprendre certaines pratiques funéraires mérovingiennes grâce à l'analyse du mobilier faunique découvert dans les sépultures de la nécropole de Crotenay (Jura). Les animaux représentés sont le bœuf, le porc, la chèvre, le mouton, le lièvre, le lapin, le tétras-lyre et un équidé.*

Abstract *The purpose of this contribution is to further our knowledge of Merovingian funerary practices thanks to zooarchaeological studies of the faunal remains from the cemetery of Crotenay (Jura). The animals represented are ox, pig, goat, sheep, hare, rabbit, tetras lyre and one horse.*

Zusammenfassung *Ziel dieses Beitrags ist es dank der Analyse des faunistischen Mobiliars aus den Grabstätten der Nekropole von Crotenay (Departement Jura) bestimmte merowingische Bestattungssitten besser zu verstehen. Bei den dargestellten Tieren handelt es sich um Rind, Schwein, Ziege, Schaf, Hase, Kaninchen, Birkhuhn sowie einen Einhufer.*

La commune de Crotenay, dans le département du Jura, se situe à l'extrémité septentrionale de la vallée de l'Ain, communément appelée « Combe d'Ain » (fig. 1). Cette vallée est une zone de circulation privilégiée du massif jurassien. Fouillée de 1968 à 1977 par le Docteur Mercier et son équipe, la nécropole était établie à l'ouest du village, au nord de la route départementale 5, au lieu-dit les Grands Chantres, à 510 m d'altitude, sur une avancée de la plus haute terrasse fluvio-glaciaire dominant la vallée. Celle-ci a

livré 465 sépultures dont la publication d'ensemble est en préparation.

L'intérêt du site réside dans sa longue occupation : du milieu du v^e siècle à la fin du vii^e siècle, avec, en outre, des sépultures attribuées à la période carolingienne. Les pratiques funéraires montrent que les défunts étaient majoritairement déposés dans des contenants en matériaux périssables durant toute la période d'utilisation. Un second type d'architecture correspond à l'utilisation de matériaux pérennes

* UMR 5140, 390 route de Pérols, F – 34970 Lattes. UBP Clermont-Ferrand 2, 29 Bd Gergovia, F – 63037 Clermont-Ferrand Cedex 1. jean.cantuel@yahoo.fr

** UMR 5140, 390 route de Pérols, F – 34970 Lattes.

*** UMR 5140, 390 route de Pérols, F – 34970 Lattes.

**** Co-responsable de l'étude du site, F – 39210 Domblans.

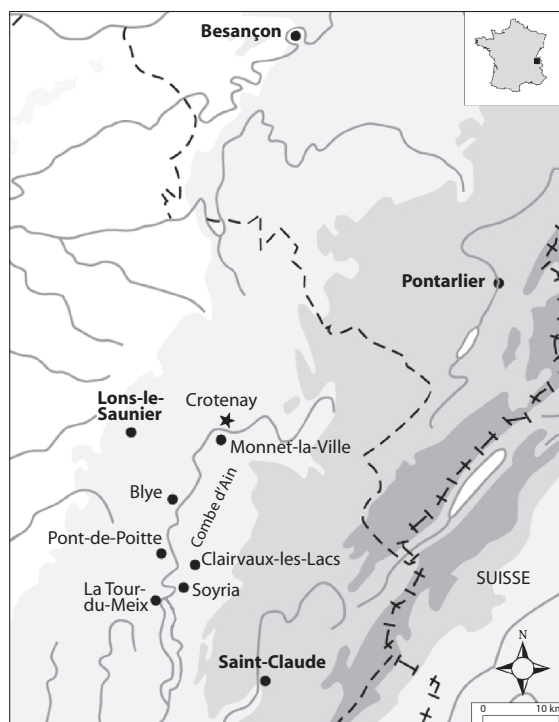


Fig. 1. Localisation de la nécropole de Crotenay (Jura). Dessin C. Vinos Poyo d'après BILLOIN et alii, 2007.

(tombe à dalles ou à murettes) pour des sépultures issues de la phase finale de l'occupation mérovingienne (630/40-670/80). Le mobilier funéraire est assez peu abondant; les inhumations carolingiennes en sont même totalement dépourvues.

Les vestiges fauniques étudiés proviennent du remplissage de onze tombes (41, 72, 84, 113, 116, 119, 125, 139, 158, 179 et 193) et de trois sépultures dans lesquelles ils ont été déposés (58, 144 et 424) (fig. 2); toutes sont datées de l'époque mérovingienne, plus précisément entre 580/600 et 680 A.D. La discrimination des espèces a été réalisée grâce à des squelettes de comparaison et à des manuels d'anatomie comparée (notamment BARONE, 1999). La quantification ostéologique a été effectuée en NRD (Nombre de Restes Déterminés) et en NMI (Nombre Minimum d'Individus).

1. ÉTAT GÉNÉRAL DU MOBILIER FAUNIQUE

L'ensemble du matériel étudié est hétérogène tant du point de vue de la conservation que de celui des espèces représentées. Cependant, 59 restes sur 70 ont pu être identifiés spécifiquement. Une préservation différentielle des ossements est remarquable; cela va des vestiges en bon/très bon état de conservation à des ossements victimes d'une longue exposition à

l'air libre se traduisant par une desquamation des os ou par une altération plus importante encore. En outre, les ossements de grands herbivores sont plus altérés que le reste du matériel: une longue exposition à l'air a, semble-t-il, fendu un tibia longitudinalement (84)¹, un métapode est desquamé (179), et un reste de grand herbivore porte les marques d'un ruissellement important (72). Seul un fragment de tibia bovin nous est parvenu dans un état relativement bon, dénotant ainsi une différence importante de conservation au niveau intraspécifique. Les vestiges provenant des autres animaux ont été découverts dans un état relativement bon. Ces constats supposent certainement différents modes de remplissage en fonction des tombes. À l'exception des ossements bovins, les vestiges semblent avoir été enfouis/déposés en une fois. Les espèces représentées sont au nombre de sept. Ainsi, des restes de porcs et de bovins domestiques, d'équidé, de chèvre, de mouton, de lièvre, de lapin et enfin de tétras-lyre ont été identifiés.

1.1. Le bœuf (*Bos taurus*)

Le bœuf est représenté par sept vestiges provenant de l'ensemble du squelette: une dent déciduale 4 (241), un os scaphoïde droit (119), deux fragments de diaphyse de tibia dont une face crâniale fendue au niveau de la crête (158, 84), une face médio-caudale de fémur emplie de spongiosa (224) et une extrémité distale de métatarse sectionnée au niveau de la poulie articulaire (41). Une face crâniale de métapode desquamée n'a pu être attribuée à un membre en particulier (179). Ainsi, à l'exception d'un fragment tibial (158), tous les restes sont altérés à divers degrés en raison d'une plus ou moins longue exposition à l'air. Deux individus ont été identifiés. Au vu de l'attrition dentaire, l'âge du premier n'excède pas les 18 mois (d4++, GARDEISEN, 1997) tandis que l'âge du second est estimé au-delà de deux ans comme en témoigne une extrémité distale soudée de métatarse (BARONE, 1999, p. 76).

1.2. L'équidé (*Equus* sp.)

Une phalange distale antérieure gauche, base ostéologique du sabot, atteste la présence équine dans le remplissage de la tombe 113. Il n'est toutefois pas possible d'attribuer ce vestige altéré à l'âne, au cheval ou à l'un de leur hybride. L'introduction d'un sabot

1. Les numéros entre parenthèse correspondent aux sépultures.



D'après M. Mercier, modifié VINOS-POYO, 2009

Fig. 2. La nécropole de Crotenay. Les tombes concernées sont en traits forts.



Fig. 3. Tombe 144. Restes de lièvres près des pieds. Photographie M. Mercier.

équien lors du remplissage de la sépulture peut revêtir plusieurs interprétations : symbole du pouvoir de l'individu, matérialisation de son rôle terrestre (si l'individu était un cavalier par exemple) ou encore rôle psychopompe de l'animal. L'altération de ce vestige dénote cependant une assez longue exposition à l'air ne nous permettant sans doute pas de confirmer les hypothèses précédentes. Au cours de la période mérovingienne, les équivalents sont inexistantes mais certains exemples antérieurs témoignent de pratiques comparables. Ainsi, au cours du Haut-Empire à Valladas (BEL, 2002), les équidés, à l'inverse des autres animaux, sont essentiellement représentés (symbolisés?) dans les tombes par des pièces non bouchères isolées², ce que l'on peut rapprocher du cas de Crotenay.

1.3. *Le porc* (*Sus domesticus*)

Le porc domestique est représenté par trois dents provenant de deux individus. Une troisième molaire et une deuxième incisive inférieure (193) permettent d'estimer l'âge de l'un d'eux aux alentours de 2,5-3 ans. La deuxième bête semble nettement plus âgée comme l'atteste un fragment de seconde molaire supérieure pratiquement arasée (72). Toutefois, ce NMI n'est sans doute qu'illusoire car en raison d'une alimentation omnivore, l'attrition dentaire des suidés est très variable.

2. Les pièces non bouchères correspondent aux os perdus en terme d'alimentation, notamment au crâne et aux extrémités des pattes.

1.4. *Le lièvre* (*Lepus europaeus*)

Le lièvre, en nombre de restes, est majoritaire puisqu'il est représenté par douze vestiges répartis dans trois sépultures : 116, 139 et 144³. La tombe 144 est implantée sur une sépulture antérieure dont le squelette a été mis en réduction, elle-même scellée par une tombe en coffre de dalles (139) (fig. 3). En chronologie relative, elle semble antérieure ou contemporaine aux sépultures en coffre de pierre (630/40-670/80). L'individu inhumé, de sexe indéterminé, semble âgé et sa sépulture comporte très peu de mobilier. À ses pieds, accompagnant un tesson de céramique grise à pâte fine, plusieurs restes de lièvres ont été découverts. Compte tenu de l'espace laissé entre les pieds du défunt et l'extrémité distale de la fosse, ces éléments peuvent éventuellement être interprétés comme un dépôt symbolique. Ainsi, un lièvre adulte a été identifié grâce à une hémi-mandibule droite, un os coxal droit, une extrémité proximale de calcanéum gauche, un fragment d'ulna, ainsi que par un métatarse III droit. Ce dernier ossement est affecté d'un net traumatisme : l'animal s'est donc blessé durant sa vie à une patte postérieure mais ceci n'est pas à l'origine de sa mort.

Le lièvre est également représenté dans le remplissage de la tombe 116. Sont dénombrés un métatarse IV

3. Il est très possible que les vestiges découverts dans la sépulture 144 proviennent en réalité d'un dépôt au sein de la sépulture 139. En effet, cette dernière, partiellement violée (prélèvement du crâne), possédait un coffre de pierre mis à même sur la sépulture 144.

gauche, un V droit et un métapode non latéralisé car il est également affecté d'un traumatisme comparable à celui découvert dans la tombe 144.

1.5. *Le lapin (Oryctolagus cuniculus)*

À partir de critères morphologiques, notamment ceux exposés dans les travaux de C. Callou (CALLOU, 1995, 2003), la distinction entre lièvre et lapin a pu être effectuée sur un unique vestige : une hémimandibule droite découverte dans le remplissage de la sépulture C158. La présence de lapin à cette latitude et au cours de cette période est surprenante car celui-ci semble cantonné aux zones méridionales françaises pour être introduit plus au nord seulement entre le IX^e et le XI^e siècle (CALLOU, 2003, p. 228-230). A. Gardeisen et S. Valenzuela proposent une mise en captivité des lapins au cours de l'époque gallo-romaine sur le site de *Lattara* (GARDEISEN, VALENZUELA, 2004), ce qui pourrait éventuellement expliquer sa diffusion précoce dans le Jura. Cependant, certains paramètres comme le caractère intrusif du vestige ou encore le transport de l'animal depuis le sud de la France ne sont pas à exclure, qui plus est lorsqu'un unique reste est à disposition.

1.6. *Le lagomorphe (Lepus europaeus/Oryctolagus cuniculus)*

Certains vestiges, trop incomplets, n'ont pu être attribués avec certitude au lapin ou au lièvre. Il s'agit d'une face crâniale de radius (C158), d'une diaphyse d'humérus droit non épiphysée (C158), d'une diaphyse de tibia gauche (?) ainsi que de trois vertèbres dont deux lombaires (C158). Tous ces ossements ne sont pas épiphysés et possèdent une texture caractéristique de jeune individu. Il est sans doute possible de rapprocher ces éléments de la mandibule de lapin enfouie dans la sépulture C158. Pourtant, à défaut de preuves morphologiques claires, nous ne saurions nous prononcer.

1.7. *La chèvre (Capra hircus)*

La chèvre, identifiée grâce aux critères de P. Halstead et P. Collins (HALSTEAD, COLLINS, 2002), est représentée à Crotenay par deux vestiges provenant de la tombe 424⁴. Celle-ci est datée de 580/600-630/640. L'individu inhumé, installé sur une sépulture

antérieure non datée, est âgé. La reconnaissance d'un contenant en matière périssable ayant pu accueillir des os de faune atteste le dépôt volontaire d'éléments que l'on peut considérer comme des offrandes. Ainsi, une hémimandibule droite de chèvre sub-entière dont toute la série jugale est conservée à l'exception de la seconde prémolaire (P3-M3) et une troisième molaire inférieure gauche semblent attester un dépôt symbolique. L'attrition dentaire de l'animal permet d'estimer son âge entre deux et trois ans.

1.8. *Le mouton (Ovis aries)*

La présence du mouton sur le site de Crotenay est attestée par un reste bien conservé découvert dans la tombe 125. Celle-ci est datée par son mobilier entre 580/590 et 630/640. L'adulte inhumé dans un coffre de bois est un homme. Le mobilier apparaît abondant : une garniture de ceinture tripartite, une grande épée avec les éléments d'un baudrier, une sacoche contenant plusieurs outils, une pierre de touche et enfin une bague en alliage cuivreux. Dans le remplissage de cette sépulture, un neurocrâne complet de mouton a été identifié (fig. 4). Celui-ci est composé de l'os occipital, frontal ainsi que des os pariétaux et temporaux ; ceci permettant une discrimination fiable entre le mouton et la chèvre car la suture pariéto-frontale en « V » est une caractéristique ovine majeure. De nombreuses traces de découpe et de débitage ont été observées. Celles-ci se localisent majoritairement autour des cornes de l'individu, la finalité d'un tel geste étant de les séparer du reste de la tête. L'utilisation de l'étui corné peut être multiple : confection d'un manche de couteau, élément décoratif, etc. Le prélèvement des cornes semble s'être déroulé en deux phases : les traces de découpe enveloppant les chevilles osseuses constituent un premier essai ; par la suite, celles-ci ont été sciées ou débitées différemment, avec un instrument autre. Ces marques témoignent également d'une préparation de la tête de l'animal avec sa chair et non du crâne préalablement décharné puisqu'il n'y aurait naturellement pas eu de tentative - mais une réussite attestée par une découpe franche - d'écornage dans ce dernier cas de figure. En outre, l'os pariétal a été perforé de manière régulière formant une figure approximativement quadrangulaire ($\approx 2 \times 2$ cm). Cette découpe débute rostralement au niveau de la suture occipito-pariétale pour s'achever deux centimètres plus haut. De plus, de légères traces de

4. Il est néanmoins difficile de se prononcer définitivement sur le caractère purement caprin de cette mandibule et de cette dent car, à l'instar

de nombreux critères morphologiques, ceux exposés par P. Halstead et P. Collins ne sont pas absolus.



Fig. 4. Neurocrâne de mouton perforé de la tombe 125 (vue frontale et ventrale). Photographie C. Vinos-Poyo.

découpe enveloppent cette perforation. Nous avons tout d'abord supposé l'abattage de l'individu, cependant, au vu de la régularité du travail ainsi que de sa précision, cette opération n'a pu être réalisée qu'après la mort de l'animal. Une seconde ouverture semblable à celle décrite précédemment a été observée au niveau basilaire de l'os occipital. Ces deux cavités coïncidant verticalement, ce crâne a fait l'objet d'une préparation minutieuse, mais à quelles fins ? La consommation de la cervelle de l'animal ne nécessite pas, *a priori*, de perforer le crâne en deux endroits. L'introduction d'une pièce (un bâton, une barre ou plus vraisemblablement un pieu) traversant le crâne de part en part semble plus envisageable. L'interprétation reste délicate car cet acte relève sans doute d'un rituel précis dont l'essentiel reste inconnu même s'il peut également correspondre à un marquage de la tombe. Ce



Fig. 5. Restes osseux du tétras-lyre de la tombe 58. Photographie L. Garcia Petit.

crâne a cependant été préparé de façon relativement minutieuse en au moins deux phases distinctes qui ont chacune leur objectif : l'une d'elles est d'ordre utilitaire (prélèvement des cornes) et l'autre est plus difficile à établir (perforation du crâne). Cette pratique n'est pas documentée pour la période mérovingienne mais des équivalents existent au cours de la période romaine. En effet, dans le sanctuaire de Corent (FOUCRAS, POUX, 2008) des crânes de moutons dont l'occipital a été élargi ont été observés. Selon les auteurs, cette découpe avait deux buts : le premier était le prélèvement de la cervelle de l'animal ; suite à cette opération, les crânes étaient sans doute exposés sur des palissades, ce qui expliquerait la présence de cette seconde perforation au niveau basilaire de l'os occipital. À Crotenay, une résurgence de cette pratique peut-elle se concevoir ?

1.9. Le tétras-lyre (*Tetrao tetrix*)

Le tétras-lyre est représenté à Crotenay par 18 restes provenant d'un unique individu déposé dans la tombe 58 (fig. 5). Celle-ci est tardive puisqu'elle est datée de 630/640-670/680. L'individu, un homme adulte, a été inhumé dans un coffre de bois complété par des éléments pérennes provenant de la sépulture

sous-jacente qui constituait une sorte de logette à son extrémité distale et où ont été découverts les restes du volatile. Tous les ossements latéralisés (11 restes sur 18) proviennent du côté gauche de l'animal, ce qui implique le dépôt d'un demi tétras-lyre aux côtés du défunt. Ainsi, sont dénombrés deux fragments de coracoïde (un proximal et un distal), un fragment crânial de scapula, une extrémité distale d'humérus, un radius complet, une extrémité proximale et distale d'ulna, un carpo-métacarpe entier, une première phalange du second doigt antérieur et deux os carpiens (fig. 6). Les ossements non latéralisés correspondent à sept fragments de furcula (os de la ceinture scapulaire). Au même titre que les vestiges de lièvre ou encore de chèvre, le dépôt d'un demi tétras-lyre, espèce inhabituelle, intègre certainement un rituel d'inhumation particulier. Le tétras-lyre est un oiseau de climat froid habitant des espaces découverts. Celui-ci vit généralement à l'étage subalpin entre 1400 et 2300 mètres d'altitude (BERNARD-LAURENT, 1994). De nos jours, la population de tétras-lyre se concentre dans les Alpes, même si quelques individus ont pu être observés dans le Jura (CALENGE *et alii*, 2003). Ces considérations pourraient éventuellement impliquer un transport de l'animal depuis son lieu d'abattage/capture. Pourtant, dans les premières décennies du ^{xx}e siècle subsistaient encore des spécimens à une dizaine de kilomètres du site de Crotenay, dans la région du Pont de la Chaux et de Chaux-des-Crotenay (source, M. Mercier).

2. DISCUSSION

Les offrandes alimentaires en Gaule mérovingienne ont récemment fait l'objet d'une synthèse (DIERKENS *et alii*, 2008) inspirée de deux travaux antérieurs (MITTERMEIER, 1986; LE BEC, 2002). Les auteurs ont ainsi pu dégager plusieurs caractéristiques concernant les pratiques inhumatoires :

- aucune relation claire ne peut être établie entre le mobilier d'une tombe et la nature des dépôts volontaires fauniques ;

- seuls 20 % des sites sont concernés par des offrandes alimentaires et ces dernières ne représentent que 5 % des tombes ;

- les animaux représentés (à l'exception des escargots et des rongeurs dont la présence peut être fortuite), par ordre d'apparition dans les tombes sont, les coquillages, les volatiles, le porc, les bovins, les ovins et les poissons. À cela s'ajoute une assez forte représentation des œufs ;

- les restes fauniques sont localisés dans les tombes essentiellement au niveau des pieds ou du crâne des

Le tétras lyre (*Tetrao tetrix*)

Scapula DC	14,4
Coracoïde BF	12,4
Humérus Bd	15,6
Radius GL	72,1
Radius Bd	7,2
Ulna Dp	13,9
Ulna Dd	10,4
Carpo-métacarpe GL	44,9
carpo-métacarpe Bp	13,1

Le lièvre (*Lepus europaeus*)

Métatarse V GL	46,8
Métatarse V Bp	8
Métatarse V Dp	6,8
Métatarse V Sd	3,7
Métatarse V DD	3,5
Métatarse V Bd	5,5
Métatarse V Dd	4,8
Métatarse IV GL	51,8
Métatarse IV Bp	5,6
Métatarse IV Dp	7,9
Métatarse IV Sd	4,3
Métatarse IV DD	3,9
Métatarse IV Bd	6
Métatarse IV Dd	5,4
Coxal LA	13,7
Coxal SH	6,9
Coxal SB	10,4

Fig. 6. Ostéométrie (tétras-lyre et lièvre), d'après VAN DEN DRIESCH, 1976.

individus. Les restes ovins, quant à eux, sont uniquement représentés autour du crâne ;

- les offrandes animalières concernent davantage les femmes que les hommes (81 sépultures sur 130). En outre la nature de ces dépôts volontaires peut éventuellement être mise en relation avec le sexe de l'individu : les tombes féminines sont concernées par les restes de volaille tandis que les tombes masculines sont dotées de porcs, d'ovins, de poissons, d'œufs ou de coquillage.

A. Testard a souligné la difficulté d'interprétation de dépôt de viande (TESTARD, 2004). Ainsi, nous ne pouvons savoir si ces offrandes alimentaires impliquent l'action d'offrir, constituent des reliquats de repas funéraires partagés avec le mort ou représentent des dépôts d'accompagnement. Les offrandes alimentaires dans la nécropole de Crotenay ne concernent

Sépulture	Datation	Faune							Restes humains		Mobilier
		Interprétation archéologique	Espèce	NRD	NMI	Âge	Conservation	Localisation	Âge	Sexe	
58	630/40-670/80	Dépôt	Tétras lyre	18	1	A	Bonne	Aux pieds	Adulte	H	Aucun
144 (139)	630/40-670/80	Dépôt	Lièvre	5	1	A	Bonne	Aux pieds	Adulte âgé	?	Un tesson de céramique grise à pâte fine
424	580/600-630/640	Dépôt	Chèvre	2	1	2-3 ans	Bonne	Au tibia	Adulte âgé	H	Une pierre équarrie signalant le dépôt
41	Période mérovingienne	Remplissage	Bœuf	1	1	A	Desquamé	?	?	?	?
72	Période mérovingienne	Remplissage	Porc	1	1	A	Altéré	?	?	?	?
84	Période mérovingienne	Remplissage	Bœuf	1	1	A	Altéré	?	?	?	?
113	Période mérovingienne	Remplissage	Équidé	1	1	A	Altéré	?	?	?	?
116	Période mérovingienne	Remplissage	Lièvre	3	1	A	Bonne	?	?	?	?
119	Période mérovingienne	Remplissage	Bœuf	1	1	?	Très altéré	?	?	?	?
125	580/590-600-630/40	Remplissage	Mouton	1	1	A	Bonne		Adulte	H	Une garniture de ceinture tripartite, une grande épée, éléments de baudrier, sacoches à outils, pierre de touche, bague en alliage
158	Période mérovingienne	Remplissage	Lapin	1	1	A	Bonne	?	?	?	?
			Lapin/lièvre	3	1	A	Bonne	?	?	?	?
179	Période mérovingienne	Remplissage	Bœuf	1	1	A	Desquamé	?	?	?	?
193	Période mérovingienne	Remplissage	Porc	2	1	2,5-3 ans	Moyenne	?	?	?	?

Fig. 7. Tableau synthétique des tombes avec mobilier faunique de la nécropole de Crotenay.

que trois sépultures puisque les ossements découverts dans les différents remplissages ne sont pas, de fait, des témoins tout à fait sûrs (fig. 7). La proportion représentée par ces vestiges oscille entre 0,7 et 2,8 % des tombes en fonction des contextes archéologiques envisagés, ce qui est relativement faible en comparaison de la moyenne établie par C. Le Bec (LE BEC, 2002). Les animaux concernés, toujours déposés seuls, sont également différents de ceux découverts habituellement puisque le tétras-lyre ou encore la chèvre n'ont jamais été identifiés en tant que dépôt d'offrande en Gaule mérovingienne. À une période comparable, une seule occurrence de lièvre a pu être recensée sur le site de Cissé dans la Vienne (GLEIZE, 2006). Cette pratique funéraire, en l'état actuel des recherches, apparaît donc marginale. Ce phénomène est peut-être attribuable au statut ambigu de l'animal (MIRAMON, 2001)⁵. Quant aux dépôts du demi tétras-lyre et de la mandibule caprine, aucun équivalent n'a pu être relevé dans la littérature. Ces vestiges fauniques ont été déposés aux pieds des individus inhumés avec des variations allant du dépôt au niveau de la diaphyse distale du tibia humain (la mandibule de chèvre) jusqu'à 50 cm en aval des pieds (le tétras-lyre). Ces constats déno-

tent plusieurs variantes d'une ou plusieurs pratiques funéraires difficilement normalisables. Bien que les données anthropologiques soient encore par trop lacunaires, ces dépôts ne concernent que des tombes masculines.

Les ossements découverts dans les remplissages des tombes sont variés et certains, eu égard à l'analyse taphonomique, peuvent se révéler intrusifs ; on pense notamment aux restes de bovins et, dans une moindre mesure, d'équidé. Cela dit, une tête de mouton préalablement préparée puis sans doute fichée sur un pieu, un crâne de porc, un sabot d'équidé, des restes de lièvres et de lapin ont-ils contribué à diverses pratiques dont l'essentiel nous échappe, puis ont été enfouis dans les sépultures ? L'analyse taphonomique ne nous permet pas d'accréditer pleinement cette hypothèse puisque les ossements sont altérés à divers degrés. Nous ne pouvons, en effet, exclure la possibilité de vestiges antérieurs mêlés fortuitement aux terres de surface et se retrouvant dans le comblement de certaines tombes.

CONCLUSION

Les études archéozoologiques du mobilier funéraire mérovingien commencent à être mieux documentées (PUTELAT, 2007 ; BILLOIN *et alii*, 2009) mais restent relativement rares. Le mobilier faunique découvert

5. Plusieurs textes du haut Moyen Âge considèrent le lièvre comme impur et proscrivent sa consommation ; prohibition sans doute liée à la connotation homosexuelle associée à l'animal (LAURIoux, 1988).

à Crotenay permet d'éclairer certains points liés aux pratiques funéraires mérovingiennes. Ainsi, aux côtés des défunts étaient disposés une mandibule caprine, des restes de lièvre ou encore un demi tétras-lyre. Peut-être également, une tête ovine fichée dans un pieu, un crâne de porc, des restes de lapin et de lièvre ont-ils contribué à certaines pratiques funéraires? Cette étude met une nouvelle fois en exergue la pénurie documentaire relative au phénomène de christianisation et, par extension, la persistance de pratiques antiques en contexte funéraire (MANNIEZ, 1999, p. 202). Il est bien complexe de restituer les gestes et bien plus encore les implications de ces dépôts et modes d'en-

fouissement sur la seule base des restes osseux. Cependant, cet exemple constitue un nouveau témoignage des pratiques inhumatoires à l'époque mérovingienne et laisse entrevoir une société difficilement intelligible sans approche globale et transdisciplinaire.

Remerciements

Nous tenons à remercier Germaine Depierre pour son aide et ses conseils ainsi que Coraline Vinos Poyo pour la numérisation du plan de la nécropole. Nos remerciements vont également aux deux rapporteurs de ce texte, Olivier Putelat et Claire Le Bec, pour leurs remarques constructives.

Bibliographie

- BARONE R., 1999, *Anatomie comparée des Mammifères domestiques*. Tome I, *Ostéologie*, Laboratoire d'anatomie, École nationale vétérinaire, Paris, éd. Vigot, 761 p.
- BEL V., 2002, *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule: la nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, 539 p. (*Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 11).
- BERNARD-LAURENT A., 1994, «Statut, évolution et facteurs limitant les populations de tétras-lyre (*Tetrao tetrix*) en France: synthèse bibliographique», *Gibier faune sauvage*, 11, p. 205-239.
- BILLOIN D., GAILLARD de SÉMAINVILLE H., MOULHÉRAT C., 2007, «La nécropole du haut Moyen Âge de Largillay-Marsonnay 'Sur le Marteret' (Jura)», *R.A.E.*, t. 55-2006, p. 225-256.
- BILLOIN D., CHÂTELET M., PUTELAT O., THIOL S., 2009, «La nécropole mérovingienne à tumuli d'Hégenheim (Haut-Rhin)», in: *Archéologie funéraire et Anthropologie, Actes du colloque 'Villes et Campagnes en Austrasie (IV^e-X^e s.): Sociétés, économies, territoires, christianisation'*, p. 269-281.
- CALENGE C., BIRKAN C., LEBRETON P., 2003, «Separation of ecological niches of galliform mountain birds in the Northern Alps (Vanoise National Park)», *Wildlife Science*, 20, p. 259-285.
- CALLOU C., 1995, *La diffusion du lapin (Oryctolagus cuniculus) en Europe occidentale*, Thèse de doctorat, Paris.
- CALLOU C., 2003, *De la garenne au clapier: étude archéozoologique du lapin en Europe occidentale*, Paris, Publ. scientifiques du Muséum, 358 p. (*Mémoires du Muséum d'Histoire Naturelle*, 189).
- DIERKENS A., LE BEC C., PÉRIN P., 2008, «Sacrifice animal et offrandes alimentaires en Gaule mérovingienne», in: LEPETZ S., VAN ANDRINGA W. éd., *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine: rituels et pratiques alimentaires, Actes de la table-ronde de Paris (Muséum d'Histoire Naturelle)*, sept. 2002, Montagnac, éd. M. Mergoïl, p. 279-299 (Coll. *Archéologie des plantes et des animaux*, 2).
- FOUCRAS S., POUX M., 2008, «Du banquet gaulois au sacrifice romain: pratiques rituelles dans le sanctuaire de Coirent, cité des Arvernes» in: LEPETZ S., VAN ANDRINGA W. éd., *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine: rituels et pratiques alimentaires, Actes de la table-ronde de Paris (Muséum d'Histoire Naturelle)*, sept. 2002, Montagnac, éd. M. Mergoïl, p. 163-184 (Coll. *Archéologie des plantes et des animaux*, 2).
- GARDEISEN A., 1997, «Exploitation des prélèvements et fichiers de spécialités», *Lattara*, 10, p. 260-270.
- GARDEISEN A., 1999, «Les offrandes alimentaires», in: MANNIEZ Y., *Les pratiques funéraires en Narbonnaise (partie occidentale) du III^e au VIII^e s.*, Thèse de doctorat, Université de Provence, 3 vol.
- GARDEISEN A., VALENZUELA S., 2004, «À propos de la présence de lapins en contexte gallo-romain à Lattara (Lattes, Hérault, France)», in: BRUGAL J.-P., DESSE J. éd., *Petits animaux et sociétés humaines: du complément alimentaire aux ressources utilitaires, Actes des rencontres, 23-25 oct. 2003 / XXIV^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, éd. APDCA, p. 235-254.
- GLEIZE Y., 2006, «Le lièvre de Cissé (Vienne): un dépôt original de faune dans une tombe du haut Moyen Âge», *Anthropozoologica*, 41, p. 27-35.
- HALSTEAD P., COLLINS P., 2002, «Sorting the sheep from the goat: morphological distinctions between the mandibles and mandibular teeth of adult *Ovis* and *Capra*», *Journal of Archaeological Science*, 29, p. 545-553.
- LAURIOUX B., 1988, «Le lièvre lubrique et la bête sanglante: réflexions sur quelques interdits alimentaires du haut Moyen Âge», in: BODSON L., VIGNE J.-D., *L'animal dans l'alimentation humaine: les critères de choix, Actes du colloque international, Liège, 26-29 nov. 1986*, Paris, L'homme et l'animal, p. 127-132 (*Anthropozoologica*, numéro spécial 2-1988).
- LE BEC C., 2002, *Les offrandes alimentaires dans les nécropoles mérovingiennes entre Seine et Rhin*, Mémoire de maîtrise, Université de Paris I, Panthéon Sorbonne, 5 vol.

- MANNIEZ Y., 1999, *Les pratiques funéraires en Narbonnaise (partie occidentale) du III^e au VIII^e s.*, Thèse de doctorat, Université de Provence, 3 vol.
- MIRAMON C. de, 2001, «Tabous alimentaires entre Japon et Europe médiévale», in: BERTHON J.-P., BOUCHY A., SOUYRI P.-F. éd., *Identités, marges, médiations: regards croisés sur la société japonaise, Actes des trois tables rondes franco-japonaises 1997-1998*, Paris, École française d'Extrême Orient, p. 183-197.
- MITTERMEIER I., 1986, *Speisebeigaben in Gräbern der Merowingerzeit*, Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde der Philosophischen Fakultät I der Julius-Maximilians-Universität zu Würzburg, 3 vol.
- PUTELAT O., 2007, «L'homme, l'animal et l'Ajoie: du premier Moyen Âge à l'aube du second millénaire. Ostéologie des sites de Courtedoux, Creugenat; de Bure, Montbion (Jura, CH) et de Bourogne, Cimetière communal (Territoire de Belfort, F)», in: BÉLET-GONGA C., MAZIMANN J.-P., RICHARD A., SCHIFFERDECKER F. dir., *Premières journées archéologiques frontalières de l'Arc jurassien: Mandeuve, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon: actualités archéologiques régionales*, Porrentruy, l Besançon, p. 277-286 (A.L.U.B., 816 - *Cahiers d'Archéologie Jurassienne*, 20).
- TESTARD A., 2004, *La servitude volontaire*. Tome 1, *Les morts d'accompagnement*, Paris, éd. Errance, 261 p.
- VAN DEN DRIESCH A., 1976, *A guide to the measurement of animal bones from archeological sites*, Peabody Museum, Bull., 1, Peabody Museum of Archeology and Ethnology, Harvard University, 136 p.